

Session ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 7 novembre 2011, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants :

Doris Turcotte
Michel Boudreau
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
Roger Trudel

Madame la conseillère Ginette Noël Gravel est absente.

Madame Mélanie Larivière secrétaire trésorière adjointe est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2011-11-302 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

2011-11-303 Adoption des procès-verbaux (3-12-19 octobre 2011)

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adopté

2011-11-304 Liste des comptes payés au cours du mois d'octobre 2011

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présenté au montant de 95 805.68\$ du chèque numéro 201100562 au 201100608.

Adopté

2011-11-305 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Roger Trudel et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée au montant de 39 223.63\$ du chèque numéro 201100609 au 201100644.

Adopté

2011-11-306 Rapport du maire

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu d'accepter le rapport du maire tel que présenté.

Chères citoyennes et chers citoyens

Tel que stipulé par l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Selon le rapport du vérificateur, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2010 nous révèlent que l'excédent de fonctionnements non affecté pour Rivière-Héva est de 96 901\$. Un surplus affecté de 35 623\$ pour le Lac

Mourier, un surplus affecté de 58 534\$ pour le service de sécurité incendie et un fond réservé de 52 091\$ pour les bancs de gravier.

Selon monsieur Daniel Tétreault, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2012-2013-2014

2012

- Maison des jeunes
- Camping
- Descente de bateaux
- Réseau d'égout (périmètre urbain)
- Rechargement d'autres rues

2013

- Réseau d'égout (périmètre urbain)
- Rechargement d'autres rues

2014

- Réseau d'égout (périmètre urbain)
- Rechargement d'autres rues

Derniers états financiers – prévision 2012

Le budget 2011 est de 1 301 622.30\$ et nous prévoyons le respecter.

Nous ne pouvons déterminer pour le moment s'il y aura augmentation des taxes.

Réalisation 2011

Nous avons finalisé le dossier administratif de réfection complète du chemin du Lac Malartic avec le MAMROT.

Le dossier administratif du projet d'aqueduc s'est finalisé avec le MAMROT.

Obtention d'une subvention pour combler le surplus du projet.

La construction d'un bureau administratif à l'intérieur de l'édifice municipal.

En collaboration avec le pacte rural, la construction d'une annexe au méga dôme.

La finalisation des lignes et l'installation des jeux au dôme (basket, volley, badminton).

La reconstruction d'un point d'eau au dôme.

L'agrandissement de la caserne.

Le reliage de trois avenues au Lac Mourier. La réfection de la rue du Pourvoyeur, le rechargement de la rue du Portage, une partie de la rue Beaupré, une partie du rang 6, une partie de l'Avenue Baie du Club, une partie de l'avenue des Sapins. Du débroussaillage.

Orientation 2012

- Maison des jeunes
- Débroussaillage
- Rechargement d'autres rues
- Réseau d'égout du périmètre urbain
- Bâtiment de point d'eau (Lac Mourier et refaire rue des 4 Coins)

En 2011

Rémunération des élus : Maire 5 119.08\$/année
Conseillers (6) 10 238.40\$/année

Allocation des dépenses : Maire 2 559.48\$/année
Conseillers (6) 5 118.48\$/année

Octroi de contrat de plus de 25 000.00\$

Des contrats de plus de 25 000.00\$ ont été octroyés en 2011 :

- Construction Ray (agrandissement de la caserne remboursé par La Motte selon l'entente)
- Fabrication de concassé par Blais et Langlois

En conclusion, j'en profite pour remercier les membres du conseil et tous les employés pour leur travail.

N'hésitez pas à venir partager avec nous vos commentaires, vos idées et vos préoccupations, car c'est ensemble que nous pouvons améliorer notre municipalité.

Adopté

2011-11-307 Rapports mensuels des inspecteurs

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu d'accepter les rapports mensuels tels que présentés.

Adopté

2011-11-308 Correspondance

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que lue.

Adopté

2011-11-309 Rampe de mise à l'eau au Lac Mourier

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva, pour les besoins de ses citoyens dans le secteur du Lac Mourier, désire obtenir un emplacement pour une rampe de mise à l'eau;

Attendu que les travaux seront faits en conformité avec le MDDEP;

Attendu que c'est une nécessité pour ce secteur de villégiature très achalandé que la municipalité puisse obtenir l'accès au lac pour les citoyens, car les endroits privés ne sont pas toujours admissibles au public et la profondeur d'eau est très importante;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu de continuer la demande de rampe de mise à l'eau auprès du ministère.

Adopté

2011-11-310 Plainte (reliage des avenues au Lac Mourier)

Considérant qu'une plainte a été formulée au conseil municipal concernant les travaux de reliage des avenues ainsi que le drainage;

Considérant une rencontre sur les lieux avec un ingénieur concernant la problématique;

Considérant que celui-ci a fait des recommandations;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de trouver une autre solution.

Adopté

2011-11-311 Redistribution des heures d'ouverture du bureau de Poste Canada

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la nouvelle horaire d'ouverture du bureau de poste. Qui ce lit comme suit : lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 10h45 et de 15h00 à 18h15 et le jeudi et vendredi de 8h30 à 10h45 et de 15h00 à 18h30.

Adopté

2011-11-312 Suivi de la rencontre avec Stavibel (lettre et résolution M Donald Ratté)

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu de ne pas donner suite à l'offre de monsieur Donald Ratté de Stavibel concernant la dernière rencontre. Le conseil a pris connaissance du compte rendu de cette rencontre concernant le programme Climat Municipalité ainsi que le dossier de décontamination de l'ancienne station-service présenté par monsieur Ratté.

Adopté

2011-11-313 MDDEP (ancienne station Paulette Moore)

Considérant que le conseil a pris connaissance des correspondances du MDDEP;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu d'aviser le MDDEP que le conseil travaillera dans le dossier au début 2012 pour régler la situation.

Adopté

2011-11-314 Avis de motion (projet de règlement d'un code d'éthique et de déontologie des élus)

Madame la conseillère Doris Turcotte donne maintenant avis de motion pour un projet de règlement d'un code d'éthique et de déontologie des élus.

Adopté

2011-11-315 Adoption du projet de règlement d'un code d'éthique et de déontologie des élus

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu d'adopter le projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus.

En conséquence voici un résumé :

Découle du projet de Loi 109;
Doit être adopté au plus tard le 2 décembre 2011;

Qu'est-ce que le nouveau code recherche?

L'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
L'honneur rattaché aux fonctions de membres d'un conseil de la municipalité;
La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
Le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
La loyauté envers la municipalité;
La recherche de l'équité;
Règles de conduite qui doivent guider une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité;
Des règles qui doivent guider la conduite de cette personne après la fin de son mandat de membre d'un conseil de la municipalité.

Qu'est-ce qu'on veut prévenir?

Conflits d'intérêts personnels;
Le favoritisme;
La malversation;
Abus de confiance;
Toutes autres inconduites.

Adopté

2011-11-316 Plan de lotissement au Lac Mourier

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu d'appuyer le projet de lotissement le long de la limite sud du chemin du rang 6 ouest de monsieur Jacques Dumont.

Adopté

2011-11-317 Formation sécurité civile (22 novembre, 08 mars, 18 avril, 30 mai à Rouyn-Noranda, 225\$ par personne, directrice générale et secrétaire trésorière adj)

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu que madame Nathalie Savard, directrice générale ainsi que madame Mélanie Larivière, secrétaire-trésorière adjointe assistent à ces formations. Soit le 22 novembre 2011 pour une formation sur l'introduction à la sécurité civile, le 8 mars 2012 pour la production du plan de sécurité civile, le 18 avril 2012 pour la communication en situation d'urgence et le 30 mai 2012 sur le centre de coordination. Le tout au coût de 225.00\$ par personne ainsi que par cours.

Adopté

2011-11-318 Groupe géomatique Azimut (renouvellement)

Attendu que le renouvellement du groupe de géomatique Azimut inc. vient à échéance le 31 décembre 2011;

Attendu que le conseil renouvelle l'abonnement pour les services de Gonet à l'interne;

Attendu que le conseil ne retient pas les services de Gonet pour le grand public;

Attendu que le renouvellement de l'interne coûte 1 200.00\$ plus taxes;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu de procéder à ce renouvellement.

Adopté

2011-11-319 **Déneigement des entrées municipales**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la soumission de la Ferme Avicole Paul Richard et Fils inc., au coût de 4 955.74\$ taxes incluses, pour le déneigement des entrées municipales.

Adopté

2011-11-320 **La Maison de la Famille (demande de don 25\$)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de contribuer à la campagne de financement de la Maison de la famille de Malartic au montant de 25.00\$.

Adopté

2011-11-321 **Groupe Soleil de Malartic (demande de don 25\$)**

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu de contribuer financièrement au Groupe Soleil de Malartic au montant de 25.00\$.

Adopté

2011-11-322 **Règlement d'urbanisme (mise à jour 700\$)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de procéder à la mise à jour de certains règlements d'urbanisme tel que convenu avec madame Luce Cardinal de la firme Aecom. Les frais reliés à ces mises à jour sont d'environ 700\$.

Adopté

2011-11-323 **Transport scolaire (avenue Baie du Club)**

Attendu que la municipalité a reçu des plaintes concernant le transport scolaire qui ne se rend pas à certains endroits au Lac Mourier;

Attendu que ces mêmes plaintes ont été envoyées à la CSOB;

En conséquence, le conseil appui les citoyens voulant obtenir le transport scolaire dans leur secteur;

Adopté

COMPTE RENDU DES DOSSIERS D'ÉLUS

Les élus responsables de dossiers en particulier font un résumé des activités en cours.

QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil a su répondre aux questions du public.

2011-11-324 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h55, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimentement résolu que la séance soit et est levée.

Réjean Guay, Maire

Mélanie Larivière
Secrétaire-trésorière adjointe